

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
marpent@wanadoo.fr
<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	3
LA VIE DU VILLAGE	4
VIE ASSOCIATIVE	7
DUCASSE-ANIMATIONS	9
LA VIE DU CONSEIL	13
ESPACE DES HABITANTS	14
PHOTOS	16

Comité de lecture

JM Allain, C Lavielle,
M Nicol, J Loire, B Legros,
P Verplaetse,
J Vandekerkhove, V Julé,
B Thomas, P Leblanc,
A Delplanche, H Nicol.

La loi sur les nouveaux rythmes scolaires entrera en vigueur à la rentrée de septembre.

Conçue pour rééquilibrer le temps de l'enfant face à des journées trop chargées, cette loi s'est progressivement révélée comme un colis piégé puisqu'elle entraîne un milliard de dépenses publiques supplémentaires, un comble puisque l'Etat demande aux communes de dépenser moins !

Instaurer l'école le mercredi matin, certes, mais cela représente pour Marpent 15 heures de nettoyage en plus par semaine.

Instaurer des temps d'activités péri- scolaires, certes, mais cela demande des salles, des encadrants qu'il faudra rémunérer et du matériel qu'il faudra acquérir.

Programmer la sortie de l'école à 15 h 45, tout en sachant que les activités péri -scolaires se terminent à 16 h 30, cela rend impossible le maintien du bus scolaire.

Raccourcir la journée d'école, c'est raccourcir aussi l'activité piscine dans la mesure où les créneaux horaires ne sont pas extensibles.

Certes, l'Etat consent pour l'instant à verser une dotation aux communes pour faire face à ces nouvelles dépenses, mais comme il baisse en même temps sa participation au fonctionnement, le compte n'y est pas.

De notre côté, nous ferons de notre mieux pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Votre maire, Jean Marie Allain

NAISSANCES

MARCQ Elisa	28 mars 2014
GILLOTEAU Constance	7 avril 2014
GUILLEZ VANDER ELST Zoé	5 mai 2014

ETAT CIVIL

MARIAGES

TALBI Karim	TOUIL Faiza	26 avril 2014
--------------------	--------------------	---------------

DECES

BLUGE veuve DEVOUGE Marie -Yvonne	26 mars 2014	Née en 1962
DELFORGE Jules	29 mars 2014	Né en 1926
HOUSEZ Raymond	19 avril 2014	Né en 1949
MARCHAND Bernard	9 mai 2014	Né en 1943
HOUZEAU Raymond	12 mai 2014	Né en 1930

REMERCIEMENTS

Mélanie DELJEHIER remercie toutes les personnes qui ont participé à la collecte ayant servi à acheter une gerbe de fleurs lors du décès de sa mère, Mme Marie-Yvonne Devouge.

INSCRIPTIONS ECOLE

Inscriptions les lundi 26 et mardi 27 mai de 8 h 30 à 17 h 30.

- pour les enfants nés en 2011 pas encore inscrits à l'école
- pour ceux nés en 2012 ayant 2 ans révolus au 1er septembre (il y a une autre condition: l'enfant doit être propre) . Il sera inscrit dans un premier temps sur une liste d'attente.
- pour les CP : se munir du livret de famille et du carnet de santé.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

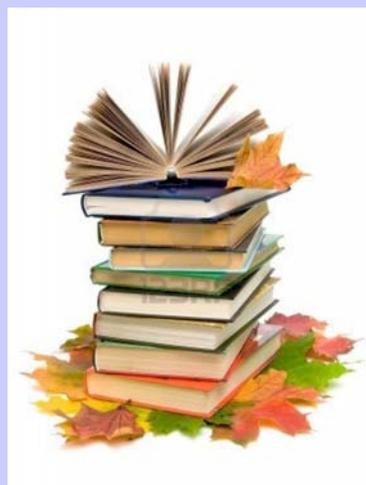
Les cinq personnes nommées par le maire pour siéger au conseil d'administration sont : Mme Joanne Zito , Mme Jeanine Hennebert , Mme Renée Grillet , M. Vincent Chevalier et M Jean-Pierre Fumière.

MEDIATHEQUE

La bibliothèque propose de beaux livres avec caractères adaptés pour malvoyants. Si des personnes âgées veulent être livrées à domicile, prendre contact avec la mairie.

Parmi la centaine de nouveaux ouvrages :

- A feu et à sang de Françoise Bourdin
- Le syndrome E de Franck Thilliez
- Nager sans se mouiller de Salem Carlos
- La patience du diable de Maxim Chattam
- **Harry Potter à l'école des sorciers de JK Rowling**
- Le collier Rouge de Jean-Christian Ruffin
- **Le dernier hiver d'Edwardson**
- En finir avec Eddy Bellegueule de Louis Edouard
- Une autre idée du Bonheur de Marc Levy
- **Les cosaques d'Hitler de Neuray /Lemaire**
- En route pour Compostelle de Monika Peetz
- Philippe Le Bel de Gabella, Regnault et Glenat



VOTRE PARCELLE PEUT ABRITER DES RESEAUX PUBLICS

Les entreprises (ou les particuliers) qui s'apprêtent à réaliser des travaux de creusement sur la commune envoient aux gestionnaires de réseaux (GRDF, ERDF etc...) une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT).

Cela est plus rare pour les particuliers mais, comme il arrive que des parcelles privées soient traversées par des canalisations, la commune peut, lors de la déclaration de travaux, suggérer au demandeur de remplir également une DICT.

La DICT s'impose à tout intervenant (entreprise, service de l'État ou des Collectivités Territoriales, particulier) qui souhaite faire des travaux à proximité des réseaux.

Les gestionnaires disposent de 9 jours pour répondre.

La commune est destinataire de cette DICT pour plusieurs raisons :

- Fournir, si nécessaire, les coordonnées des exploitants de réseaux au responsable des travaux.
- Prendre les arrêtés de circulation ou de stationnement nécessaires pour sécuriser le déroulement des travaux.

LOI SUR LE LOGEMENT (loi Duflot dite Loi ALUR)

Le bail doit désormais obligatoirement être rédigé par écrit et se voit annexé d'une notice sur les droits et devoirs des signataires ainsi que d'informations sur les voies de recours en cas de litige.

Est également annexé un diagnostic technique sur l'état de l'installation électrique et de gaz de même qu'un état relatif à la présence d'amiante.

Le locataire ne peut plus s'opposer aux travaux d'amélioration si ceux-ci concernent la performance énergétique.

Le bailleur est désormais autorisé à souscrire une assurance récupérable sur le locataire si ce dernier tarde à remettre une attestation.

Le délai de préavis est ramené à un mois si l'état de santé du locataire justifie un changement de domicile ou si le locataire se voit attribuer un logement conventionné APL.

La caution est restituée dans le délai d'un mois.



PROCHAINE COLLECTE DECHETS VERTS

Elle aura lieu le VENDREDI 13 JUIN

MEMOIRE VERRIERE

Exposition visible à la Maison de la Citoyenneté à Boussois le 1^{er} juin de 14 h à 18 h.

REMERCIEMENT

Les enfants qui participent au séjour au Val Joly du 23 au 27 juin prochain remercient deux entreprises pour leur générosité :

- Ets HUART, motoculture, jardinerie
- Taxi Christine PAINCHART

DESTRUCTION DE CORBEAUX

Une destruction de corbeaux sera effectuée les 20 et 27 mai sur la commune par la société de chasse et sous le contrôle de M. Jean-Claude Bonnin, lieutenant de l'ouvèterie.

ISOLATION DES COMBLES

Dans le cadre du Pacte Energie Solidarité, l'opération « isolez vos combles pour 1 € » continue. Une réunion est organisée le jeudi 5 juin à 18 heures en mairie, animée par M. Nicolas CATTEAU, responsable Nord Pas-de-Calais- Picardie.



TRAVAUX RUE DELBREIL

Les travaux menés sous l'égide du maître d'œuvre AGECI France sont terminés.

Les enrobés ont été mis en œuvre sur la chaussée et les trottoirs par l'entreprise Lorban.

Il est convenu de laisser pour l'instant la circulation à double sens.

Nous adressons nos remerciements aux riverains pour leur patience et saluons ceux qui ont accepté la pose d'une console murale sur leur mur. Cela permet en effet d'économiser un poteau et libère le trottoir pour les piétons.

CEREMONIE DE LA DEPORTATION

Comme chaque année, une délégation municipale (Mmes Jacqueline Loire, Yvette Cypyszak, Mrs Bruno Legros, Jacquy Vandekerkhove, Christian Lavielle, JM Allain), accompagnée des anciens combattants (ACPG-TOE-CATM) a déposé une gerbe et observé une minute de silence au pied du Monument aux Morts, en mémoire des victimes de la déportation dans les camps nazis.

Le maire a lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants et rendu hommage aux deux anciens déportés de la commune, Eugène Leroux et Victor Vannoppen, absents pour raison de santé.



REPAS DES ANCIENS

Le repas a réuni cette année 171 convives autour d'un menu préparé par le traiteur Despret d'Hautmont.

L'orchestre « the sympas » était chargé de l'animation musicale.

Le comité des Anciens a organisé une tombola et les deux doyens, Mme Marie-Louise Dubois et M Léon Destain ont été mis à l'honneur et ont reçu une corbeille de fruits.

Chaque convive est reparti avec un set de table sur le thème de la Belle Epoque.



La Symphonie des Livres

Pour la première année de cette Fête du livre, nous avons choisi le thème de la musique pour souligner que le livre, comme la **musique, peut être porteur de plaisir, d'évasion et même de mélodie.**

Remercions l'ensemble des partenaires de cet événement, coordonné par Mme Françoise Moriamé et M. Loïc Marlot :

Alain Gueudet, artiste peintre, Jean-Claude Maïeu, créateur du Musée de la machine parlante à Cousolre, Eric Painchart, directeur **d'école et son équipe, Jérôme** Goessaerp,

pour le projet 3D, M Jean-Jacques Gary, conteur, M. Applincourt, pour son expo de pochettes de disques vinyl, M. André Huart, auteur du livre « Marpent, reflets du passé », **M. Cédric Delleaux, et l'orchestre des jeunes de l'harmonie ... sans oublier Direct de Hollande et Les fleurs de Mel, nos fleuristes jeumontois.**



Inauguration – ateliers parents enfants – création d'inspiration musicale



Jeunes de l'harmonie — conteur à L'oiseau-lyre

PAQUES AU RESTAURANT SCOLAIRE

Plusieurs enfants ont participé au concours d'œufs décorés lancé par notre prestataire API.

Ils méritent tous nos encouragements



CHAMPIONNAT DU NORD DE CYCLISME

Ils partirent 117, ils arrivèrent à 18.

Le championnat du Nord de cyclisme à Marpent s'est déroulé sous une pluie battante, en présence de M Petit, président de la Fédération Départementale de cyclisme.

Durant 2 heures trente et sur les 95 kilomètres du circuit, les coureurs ont traversé l'enfer.

Enfin, pour ceux qui terminèrent la course, car le froid, la pluie, les crevaisons ont eu raison d'une grosse partie du peloton pourtant bien fourni au départ.

Ceux qui ont franchi la ligne d'arrivée avaient des visages dignes d'un Paris-Roubaix.



C'est Maxime Blampain, de Wasquehal, qui remporte la course et donc le titre de champion du Nord dans sa catégorie (junior).

Fabien Behague, de Wattignies termine premier de la 2^e catégorie et devient donc champion du Nord de sa catégorie.

Tandis que le ferriérois Didier Rousseau décroche le même titre pour la 3^e catégorie.

CLUB NAUTIQUE

Le Club Nautique de Marpent a tenu son Assemblée Générale sous la présidence de Michel Buisset, accompagné de Michel Bastien le trésorier et de Mme Angélique Vinconneau, secrétaire.

Le Président a rappelé les actions de l'association au cours de l'année 2013 et évoqué ce qui pourra être entrepris cette année sous réserve du temps, en particulier le déplacement (en bateau) pour visiter le Port d'Hautmont.

Le Club compte actuellement 27 adhérents et vient de terminer un gros travail de protection des berges pour sécuriser l'accès aux bateaux.

M Bastien a présenté les comptes, validés par le contrôleur aux comptes, Franck Houssières et votés par l'assemblée.

Le maire et Mme Loire, adjointe aux fêtes, ont remercié le club pour son investissement lors du Festi-Kiosque, investissement qui sera renouvelé cette année.



CLUB MAJEUR



Le Club MAJEUR des retraités du rail a tenu son assemblée générale en mairie, sous la présidence de Daniel Liévin qui a rappelé les activités de l'année et présenté les projets 2014, parmi lesquels un voyage à Dunkerque et le repas annuel de novembre.

Mme Lucie Souvart a fait lecture des comptes de l'année, validés par M. Maurice Foulon, contrôleur aux comptes.

Le maire, accompagné de Jacqueline Loire, a pris acte de la demande d'une barre d'appui pour accéder au local et a invité les membres

à s'associer à la sortie au Louvre-Lens en septembre, organisée par la municipalité.

SOCIETE DE CHASSE

M. Claude Becquart a réuni les membres de la société de chasse pour faire le bilan de la saison et le bilan financier.

Les chasseurs ont mis en valeur le service rendu par la société qui mène des campagnes de destruction de corbeaux, à la demande des riverains ou des agriculteurs



FOOTBALL

L'équipe marpentoise de football des 15 ans a participé à un tournoi international à Annecy.

Sur 16 équipes, les marpentois, encadrés par M Vincent De Vecchi, n'ont pas démerité puisqu'ils terminent à une très honorable sixième place.

VOYAGES DES ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE

Les enfants de l'école maternelle iront visiter le parc zoologique de Maubeuge et la ferme du zoo, le 26 mai (les tout petits) et le 24 juin (grande section).

Les élèves du primaire se répartiront, quant à eux, entre les grottes de Han-sur-Hesse le 17 juin (CE2 au CM2) et le Forum des sciences de Villeneuve d'Ascq le 1^{er} juillet (CP au CE1).

Les transports sont pris en charge par la municipalité.

AMICALE DES ECOLES

Lors de la dernière assemblée générale, à laquelle participait Mme Monique Nicol, adjointe au maire,

Les membres ont élu le bureau :

Présidente : Mme Bernadette HAUTIER

Trésorière : Mme Sybille RUMORI

Secrétaire : Mme Marie-Lucie CARLIER



MARPENT

PARADE du FESTI-KIOSQUE



SAMEDI 31 MAI 2014

Les Jeux de Cartes

organisent

leur 1^{er} Concours de

PETANQUE EN DOUBLETTE

au Parc
Barbusse

Patronné par la Ville de Marpent

Inscriptions à 13h
Mise 5€ par joueur
Premier jet à 14h30

Nombreux Lots
de valeur...

Buvette et petite
restauration
sur place

Venez nombreux
et bonne chance !



FESTI-KIOSQUE MARPENT 31 mai et 1er JUIN 2014

Samedi 31 mai

Brocante de 12 h à 22 h autour de la place communale
(2 € l'emplacement, 5 € l'emplacement /pro, sans réservation,
sans point électrique)

Concours de pétanque en doublette (inscriptions à 13h)

Concert sur le kiosque à 18 h par l'Harmonie de Leers et Fosteau.

Tombola sur le kiosque à 20 h.

22 h 30 : Feu d'artifice.



Dimanche 1 juin

Concours de pêche du Gardon marpentois, site des Marpiniaux,
remise des prix au chapiteau sur la place.

PARADE DU FESTI-KIOSQUE :

Ordre des groupes du cortège carnavalesque :

«Bela Rada» et son groupe folklorique, Le club Nautique, les jardiniers de Marpent (les Anciens), , le Football Club Marpentois, l'Amicale des écoles, «Route 66» (country), les peintres en folies (Loisirs et Culture), le Moulin d'Antan et ses Meuniers, l'Harmonie Communale, les Arts sans Lézards et leurs mascottes, les Majorettes de Jeumont avec la Fanfare de Maubeuge, les Archers de la Sambre, la Joie de la Famille, les peluches «Maximum Show», les Amis du Moulin, la Gym Marpentoise, Watiss'ânes (Jeumont), les Gilles de Berlaimont.

Circuit : Départ Mairie, 15h rue Victor Hugo jusque la Chapelle, rue Marceau, l'Orée du Bois, rue Tilmant, cité Thivrier, rues Salengro, Victor Hugo jusqu'au giratoire, avenue Léon Jouhaux, arrivée au Kiosque.

Tombola sur le kiosque à 20 h.

Manèges forains et petite restauration sur place durant les deux jours.



TOMBOLAS

BULLETINS DISTRIBUÉS PAR LES FORAINS

À DÉPOSER DANS L'URNE PRÈS DU KIOSQUE

UN TIRAGE LE SAMEDI 31 MAI À 20 H

UN TIRAGE LE DIMANCHE 1ER JUIN À 20 H

UN SEUL GAGNANT PAR ADRESSE

ET PAR TIRAGE

MARPENT

6^{ème} édition

BROCANTE

du Comité des Anciens

Dimanche De 6H à 18H

Cité des Cheminots

8

JUIN

2€00 le ml
sans réservation

Restauration &
Buvette* sur place.

*L'abus d'alcool nuit gravement à la santé



Renseignements au 06. 27. 76. 01. 36.

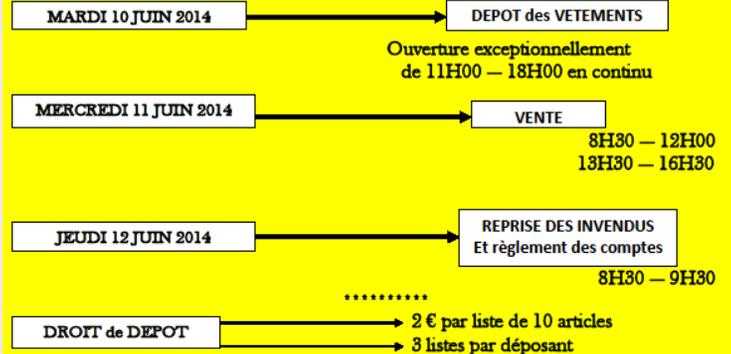
F.P.N.M.

MARPENT

L'Association « La Joie de la Famille » de Marpent organise à la Salle des Fêtes

UNE GRANDE BOURSE AUX VETEMENTS, ARTICLES DE PUERICULTURE,
1 paire de chaussures par liste de 10 articles.

Les articles devront être en bon état, non démodés et étiquetés (descriptif + prix)



VEZ NOMBREUX...

NOUS OEUVRONS DANS UN BUT SOCIAL

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol

Tout article non réclamé sera transmis à une association caritative.

F.P.N.M.

TORO PISCINE

1 H 30
de RIRE

LES JEUX DE L'ÉTÉ

Course
d'Anes

MARPENT
MERCREDI 11 JUIN à 16h00
SAMEDI 14 JUIN à 18h00
DIMANCHE 15 JUIN à 18h00
PLACE COMMUNALE
(autour du kiosque)
PLUS D'INFOS 06 25 11 49 00



15 Juin 2014
de 7h à 17h

Autour de la salle des Sports et sur les 2 plateaux scolaires

GRANDE BROCANTE



1€ le mètre en extérieur sans réservation. (les organisateurs vous placeront)
2€ le mètre sous abris (règlement à la réservation au 03 27 67 03 52 de 10H à 16H.
15€ pour les commerçants et les non brocanteurs. (de 1M à 5M)
Prévoir le règlement de votre emplacement avant 8H30.
Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité.

Tout emplacement réservé non occupé à partir de 8H pourra être reloué et aucun remboursement ne sera possible.



F.P.N.M.

Marpent

Salle des fêtes
Du 19 juin au dimanche 22 juin
2014

**47^{ème}
exposition de
L'AMLC**

*• Balade au cœur des
quatre saisons •*

*peinture à l'huile, acrylique,
pastel, décoration sur bois,
porcelaine, métal, broderie,
couture*

Ouverture de 10 H à 19 H F.P.N.M.

Le FC MARPENT

organise en mémoire
de «**QUINQUIN**»



une

APRES-MIDI FESTIVE

suivie d'une grillade le

21 JUIN 2014 Stade des Cheminôts

Match U14 et Féminine

F.P.N.M.

LOTO
F.C. MARPENT

Ouverture des portes à 10h00
Début des jeux à 14h00

**DIMANCHE 29
JUIN 2014**

**BINGO
LOTO CHINOIS**

**2500 EUROS EN
BONS D'ACHAT**

Réservations auprès de Maminouche
au 06-22-87-49-90
Réservations maintenues jusque 12h30

L'association se réserve le droit d'annuler le loto en cas de moins de 150 joueurs. F.P.N.M.

 **MARPENT**

**La Sauvegarde Française
des véhicules et la Municipalité**

organisent le

**28 JUIN 2014
à partir de 16h30**

un

**CORTEGE DE TRACTEURS
DE COLLECTION**



F.P.N.M.

MARPENT

Place communale

28 Juin 2014



ONNAING

Association S.V.F.
Sauvegarde des
Véhicules
Français



Pour la 1ère fois, la Municipalité accueille l'étape du rallye annuel des tracteurs anciens de l'Association de Sauvegarde des Véhicules Français d'Onnaing.

Après un périple de près de 60 kilomètres, les antiques machines devraient entrer dans la commune vers 16h00 pour se rassembler sur la place.

Un circuit dans les rues du village permettra aux Marpentois d'apprécier les qualités routières des engins et le doux ronronnement des moteurs rejetant quelques volutes odorantes.

De nouveau réunis sur la place communale, les véhicules y seront exposés pour permettre aux amateurs de belles mécaniques d'apprécier la qualité du travail de restauration réalisé par les membres de l'Association S.V.F. d'Onnaing.

S'ensuivra un buffet champêtre organisé par la Municipalité et l'Association. S.V.F.

Au menu :

- Cocktail de bienvenue
- Saucisse ou merguez
- Cochon cuit au four
- Accompagnement de crudités

Participation :

12 Euros par personne (prix unique) - Hors boisson

Les inscriptions seront reçues en Mairie jusqu'au 20 Juin 2014

Merci de procéder au règlement lors de votre inscription.

Bulletin de participation au buffet champêtre organisé le 28 Juin 2014 à partir de 19h00 sur la Place Communale

Nom et Prénom : _____

N° de téléphone : _____

Nombre de participants : _____

Montant de la participation : 12 Euros x = Euros

Les chèques seront établis à l'ordre de : Association SVF - Onnaing

Date de l'inscription : _____

Signature de l'agent
ayant reçu l'inscription

Signature du participant

COMPTE – RENDU DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 avril 2014

COMPTE DE GESTION 2013

Le conseil vote le compte de gestion du receveur, les données concordant parfaitement avec celles du compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Christian Lavielle, adjoint aux finances, présente et fait adopter le compte administratif qui fait apparaître, pour la clôture de l'exercice 2013, un excédent de 173 878, 62 € en fonctionnement et un excédent de 239 593, 57 € en investissement.

Le conseil ventile cet excédent au budget 2014 en affectant 100 000 € au budget investissement et 73 878,62 en fonctionnement.

BUDGET PREVISIONNEL 2014 ET VOTE DES TAUX

Le budget prévisionnel, construit sur la base d'un maintien des taux communaux d'imposition, est voté pour un montant global de 1 691 909, 62 € en fonctionnement et un montant de 1 129 936, 57 en investissement.

BUDGET ANNEXE

Le conseil approuve le compte de gestion et le compte administratif du lotissement le Pré-fleuri (354 389, 94 en dépenses et 304 947, 79 € en recettes) et valide le budget prévisionnel établi à hauteur de 253 941, 98 €.

RYTHMES SCOLAIRES

Le maire rappelle l'organisation prévue du temps scolaire, validée par l'inspection académique.

- Garderie de 7 h 30 à 8 h 30 (facultatif)
- Ecole de 8 h 30 à 11 h 30 (9 h à 12 h le mercredi) et de 13 h 30 à 15 h 45
- Temps d'Activités Péri-scolaires de 15 h 45 à 16 h 30 (facultatif)
- Garderie de 16 h 30 à 17 h 30 (facultatif)

TARIF GARDERIE

0,5 € par présence (soit 1 euro si matin et soir)

0, 75 € pour les extérieurs (les enfants dont les parents ne résident pas sur la commune)

Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP)

Suite à l'enquête réalisée auprès des parents, 90 enfants pourraient être inscrits dans les activités péri- scolaires (une soixantaine en primaire et une trentaine en maternelle).

En maternelle, nous proposons deux ateliers récréatifs (petits et grands) animés par des agents de soutien en maternelle et / ou petite enfance (Mmes Molitor, Verbrugge, Deleglise, Dellou).

En primaire, les enfants inscrits se verront proposer un TAP lecture / jeux de société à la médiathèque, un TAP motricité en salle de sports, un TAP aide aux devoirs à la bouquinerie (ancienne bibliothèque) et un TAP informatique / détente au cyber-centre et plateau sportif.

Afin d'assurer la continuité et le suivi de l'enfant, chacun restera sur le même TAP durant 4 jours.

Les parents inscrivent l'enfant par période.

L'inscription aura lieu le même jour.

Prix : Forfait par période sur la base d'1 € par TAP, 1, 50 € pour les extérieurs.

CREATION DE REGIES

Création de la Régie « garderie » avec un régisseur, Mme Françoise Moriamé et un suppléant, Mme Laetitia Mollitor.

Création de la Régie « TAP » avec un régisseur : Mme Marie-Noëlle Legros et un suppléant M Loïc Marlot.

VOYAGE AU LOUVRE LENS

Mme Monique NICOL, adjointe, présente ce projet de voyage en autocar prévu pour le samedi 6 septembre 2014, après-midi.

Prix du voyage (entrée comprise) : 15 € (10 € pour les personnes du CCAS). Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. 30 € pour les extérieurs dans la limite des places disponibles.

Inscriptions en mairie.

SUBVENTIONS

Le conseil octroie :

- une subvention de 2800 € pour la classe verte de 30 enfants au Val Joly,
- une subvention de 250 € à ICE pour le matériel de la station météo.
- une subvention de 52,10 € à l'ASLJM pour lui permettre de clôturer son compte bancaire.

Le conseil vote également un acompte aux principales associations, à savoir les Bribeux , (5000 €), l'Harmonie (3500 €), le Football club (3200 €), l'Amicale du Personnel (1700 €) et MSL (1250 €)..

LA VIE DE L'INTERCO (ou ECHOS DE L'INTERCO)

Les délégués communautaires (JM Allain et Valérie Urbain pour Marpent) avaient à voter le nouveau président de l'Agglomération.

A côté des deux candidats déclarés, le maire de Jeumont M Benjamin Sainthuile, et le maire d'Hautmont, M Joël Wilmotte, le maire de Marpent avait annoncé sa candidature pour exprimer une voie indépendante des blocs politiques.

Avant le vote, le maire de Marpent a demandé que chaque candidat dispose de quatre minutes pour présenter son projet sur les six années.

Cette proposition ayant été refusée par l'assemblée (largement dominée par les groupes politiques), le maire de Marpent a décidé de retirer sa candidature.

Le scrutin a donné 49 voix à M Benjamin Sainthuile (nouveau Président), 38 à Joël Wilmotte et deux bulletins blancs.

ESPACE DES HABITANTS

Faut-il une autorisation pour procéder à un lâcher de lanternes ? (rue Marceau)

Oui, cette autorisation est à faire auprès de la mairie qui dispose du formulaire adéquat.

Pourquoi le toboggan du parc de la rue JB Lebas a-t-il été enlevé (rue JB Lebas) ?

La visite annuelle du cabinet de contrôle a mis en évidence la dangerosité de ce jeu, installé en 1998, et qui n'était plus aux normes.

La commune, pour la sécurité des enfants, ne peut pas prendre le risque de maintenir un jeu qui ne répond plus aux exigences réglementaires.

Remplacer le jeu, c'est un investissement de 6000 € sans compter les frais annuels de contrôle et de maintenance.

Nous avons donc fait le choix de regrouper les jeux dans le Parc Barbusse, équipement accessible à tous les Marpentois.

L'application ameli pour smartphone

L'application smartphone du compte assuré est utile au quotidien pour mettre votre compte assuré en poche et profiter des services où que vous soyez et à tous moments. N'attendez plus, téléchargez l'application !

La messagerie du compte, le nouveau service de votre application ameli !

Rien de plus simple pour poser une question à votre caisse d'Assurance Maladie, demander un renseignement ou connaître une démarche à suivre...
Avec votre mobile ou votre tablette, vous rédigez votre question et, 48 heures après (délai moyen constaté, en jours ouvrés), vous recevez votre réponse en toute sécurité. Et le tout 24h/24 et 7j/7 !

Vous pouvez aussi

- commander votre carte européenne d'Assurance Maladie (CEAM) pour vous ou votre famille,
- visualiser et partager votre attestation de droits ou d'indemnités journalières,
- consulter vos paiements de santé,
- visualiser et partager vos cinq derniers relevés mensuels de remboursements,
- retrouver votre profil (médecin traitant, adresse postale...) et modifier, si nécessaire, vos coordonnées email et téléphone,
- géolocaliser la borne automatique la plus proche de vous pour mettre à jour votre carte Vitale ou imprimer vos attestations.



Téléchargez ou mettez à jour votre application ameli pour profiter de ces services 24h/24 et 7j/7.



- recherchez « ameli » dans l'App store* ou dans Google Play**
- ou flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre iPhone ou Android

FLASHEZ ICI

Si vous n'avez jamais flashé de QR code, téléchargez gratuitement une application comme « Mobiletag », « Scan », ou « I-nigma », puis placez votre smartphone face au QR code.

*App Store est une marque d'Apple Inc.

**Google Play sont des marques de Google



Voyage audomarois des anciens



Entretien jeux maternelle — Muguet comité des anciens
Champions du Nord de cyclisme



UN CENTENAIRE A L'HONNEUR
A l'issue de la cérémonie marquant le 69^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, le maire a remis la médaille de la ville à Monsieur Raymond DELIRE, ancien combattant 39/45 et par ailleurs centenaire.

